

15 SEP. 2021 * 030585

REPUBLIQUE DU SENEGAL

N°

/MFPRSP/DGFP/DGC/DENS/B10

Un Peuple – Un But – Une Foi

Ministère de la Fonction publique
et du Renouveau du Service public

S.DO

Objet : reclassement

**LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DU RENOUVEAU DU SERVICE PUBLIC,**

VU la loi n° 97-17 du 1^{er} décembre 1997 portant Code du Travail, modifiée ;
VU le décret n° 74-347 du 12 avril 1974 fixant le régime spécial applicable aux agents non
fonctionnaires de l'Etat, modifié ;
VU le dossier de l'intéressée,

DECIDE :

Article premier. - Madame Bineta SY, matricule de solde 631.674/A, instituteur adjoint
décisionnaire de 1^{ère} classe 3^{ème} échelon, hiérarchie C2, titulaire du certificat d'aptitude
pédagogique (CAP) session de 2006, est reclassée par référence au corps des instituteurs,
hiérarchie B3, au grade de 2^{ème} classe 2^{ème} échelon, pour compter de la date de signature de la
présente décision.

Article 2.- La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin
sera.



Mariama SARR